Above the fog - England

Insolite · Royaume-Uni

Coordonnées GPS	51.23075, -0.53610
Altitude	119 m
Hauteur maximale	120 m max
Accès	Accès à pied < 1 000 m
Aérodrome le plus proche	Piste de Homestead Farm 7,9 km, direction O · spot 45 m plus haut
Référence du spot	298204



Situation du spot et restrictions (image de la carte Drone-Spot)

Soleil (heures locales, UTC)

Jour	Aube	Lever	Coucher	Crépuscule	Durée du jour	Heure dorée
Mar. 17 nov.	06:46	07:23	16:12	16:48	8 h 48	07:23–08:16 · 15:18–16:12
Mer. 18 nov.	06:47	07:24	16:10	16:47	8 h 46	07:24–08:18 · 15:16–16:10
Jeu. 19 nov.	06:49	07:26	16:09	16:46	8 h 43	07:26–08:20 · 15:15–16:09

Aérodromes à proximité

Aérodrome	Type	Distance	Altitude
Piste de Homestead Farm	Aérodrome	7,9 km, direction O	74 m
Piste de Rydinghurst Farm	Aérodrome	9,4 km, direction S	51 m
Piste de Hill Top Farm	Aérodrome	12 km, direction SO	96 m
Piste de Goldstone Farm	Aérodrome	12 km, direction E	100 m

Description

The past 3 days have seen Surrey and most of the South East of England covered in a thick, disruptive blanket of fog. Some have seen this has a health & safety hazard, or upsetting as its blocking out all the sun, but not for us all. We took a hike with the s900 DJI drone up to the beautiful St Marthas in Guildford. Nearly two years ago we were here in the same spot, but now we're equip with the new 4K cameras. You can see our footage which was featured on the DailyMail here: http://www.dailymail.co.uk/news/article-2544517/Stunning-time-lapse-video-captures-fog-rolling-Home-Counties.html We had an incredible afternoon, we were there for around 4 hours, the weather was changing every minute, which for film makers, its breathtaking! Scroll down for the video.

Scannez pour ouvrir la fiche à jour : météo, carte et restrictions.

https://www.drone-spot.tech/fiche-spot.aspx?id=298204

Avant chaque vol : vérifiez la carte des zones UAS, les NOTAM et les zones temporaires, la météo et l'indice Kp.

Préparer le vol

Check-List avant le vol

- ☐ Zone vérifiée : zones UAS, restrictions, espaces protégés
- ☐ NOTAM et zones temporaires consultés
- ☐ Météo : vent, rafales, pluie, visibilité ; indice Kp
- ☐ Numéro d'exploitant affiché sur le drone
- ☐ Attestation de formation ou brevet sur soi
- ☐ Assurance responsabilité civile vérifiée
- ☐ Batteries chargées : drone, radiocommande, téléphone
- ☐ Hélices, moteurs et châssis en bon état
- ☐ Carte mémoire en place et vide
- ☐ Logiciels à jour, compas et IMU étalonnés
- ☐ Retour automatique : point et hauteur de retour réglés
- ☐ Signalement électronique ou identification à distance actif
- ☐ Zone de décollage dégagée, personnes informées et à distance
- ☐ Observateur présent si vol en immersion

Bonnes pratiques

Ce spot est hors de l'Europe : les règles sont celles du pays. Renseignez-vous auprès de son autorité de l'aviation civile avant de voler ; la bibliothèque Drone-Spot rassemble des notices de plusieurs pays.

- Gardez le drone à vue et volez bas (120 m au plus est la règle la plus répandue).
- Ne survolez pas les personnes, les rassemblements ni les routes.
- Restez loin des aérodromes, des sites militaires et des zones interdites.
- Vérifiez si un enregistrement, une formation ou une autorisation est exigé dans le pays.
- Respectez la vie privée et vérifiez votre assurance.

Résumé non exhaustif : les règles évoluent. Référence : guide de la catégorie ouverte de la DGAC et réglementation du pays.

Liens utiles

Carte des zones UAS autour du spot : https://www.drone-spot.tech/carte-uas.aspx?lat=51.23075&lon=-0.5361
Bibliothèque du télépilote : https://www.drone-spot.tech/bibliotheque

Mes notes de vol

Fiche d'information générée par Drone-Spot à partir des données de la communauté : elle ne remplace ni l'information aéronautique officielle ni la réglementation. Le télépilote reste responsable de son vol.